



ASSOCIATION DES VOILIERS EN POLYNÉSIE

Association loi de 1901, fondée en 1981

BP43442 – Fare Tony – 98713 Papeete

avp.tahiti@gmail.com – <http://avp.over-blog.org>

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2010

Vous êtes conviés à l'*Assemblée Générale de l'Association des Voiliers* de Polynésie qui se tiendra au *Snack l'îlot, entrée de la vallée de la Punaruu*, le 28 avril 2010 à 18h30.

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- 1) Rapport moral du Secrétaire,
- 2) Rapport sur l'état des comptes de l'Association par le Trésorier,
- 3) Elections partielles pour le renouvellement du Bureau,
- 4) Problèmes de l'accostage des annexes dans la marina Taina,
- 5) Questions diverses.

Il est rappelé que seuls peuvent participer aux élections les membres à jour de leur cotisation qui était, ces dernières années, de 3500 XPF par bateau représenté. Les cotisations pourront être versées au cours de cette réunion.

Vous trouverez, ci-dessous, un Pouvoir à découper et à remettre au membre de votre choix qui vous représentera et sera habilité à voter les différentes propositions de l'Assemblée au cas où vous ne pourriez être présent.

Au mercredi 28 !

Michel Baltzer (Président) : tél. : 74.10.02

POUVOIR

Papeete, le

Je soussigné,, propriétaire du Yacht, membre de l'Association des Voiliers de Polynésie, donne tout pouvoir à, membre de l'Association, pour voter en mon nom à toutes les résolutions qui seront décidées lors de l'assemblée générale du 28 avril 2010 de l'AVP.

(Faire précéder votre signature de la mention *Bon pour pouvoir* manuscrite)